## 2019 INSCRIPTION DES COMMISSAIRES

/ SEPT 27TH - OCT 27TH

.....



### 1. QUI SONT LES COMMISSAIRES ART MATTERS?

Les commissaires désignent des artistes et rassemblent les œuvres qui seront présentées collectivement dans divers lieux comme les institutions culturelles, les galeries d'art et les centre artistiques autogérés.

En mettant les œuvres en relation les unes avec les autres, les commissaires définissent leur vision. Leur démarche artistique est ensuite partagée avec le public.

Art Matters invite la population étudiante à postuler individuellement ou en équipe (max. 3 membres) au rôle de commissaire dans le cadre du festival 2019. Un jury, composé de l'équipe de coordination du festival, de deux membres de son conseil d'administration ainsi que de trois membres de la communauté artistique professionnelle montréalaise, choisira les commissaires en fonction de la qualité et la variété des soumissions proposées. Un espace de diffusion à Montréal sera assigné à chaque commissaire qui pourra communiquer avec l'équipe de travail sur place, bénéficier d'une assistance technique, d'ateliers privés, percevoir des honoraires et vivre une expérience d'apprentissage exceptionnelle. Le festival aura lieu en mars 2019. Chaque exposition dure habituellement deux semaines à l'exception de

la soirée d'ouverture, un événement se déroulant au cours d'une nuit seulement dans le cadre de Nuit Blanche.



#### 2. ÉLIGIBILITÉ:

Les CANDIDATS-ES doivent étudier au baccalauréat à l'Université Concordia. /// Les CANDIDATS-ES doivent suivre au moins un cours de la faculté des beaux- arts au cours de l'année 2018-2019 (Remarque : Cette restriction ne s'applique pas à l'appel de propositions d'artistes qui sera lancée en novembre). /// Les CANDIDATS-ES doivent avoir droit de vote au sein d'Art Matters. En d'autres termes, ils/elles ne doivent pas avoir refusé de cotiser aux frais de scolarité supplémentaires dédiés à Art Matters.

Les CANDIDATS-ES doivent remplir le formulaire d'inscription sur le site internet Art Matters avant le 27 octobre 2018 à 23 h 59 afin d'être éligibles.

#### 3. EXIGENCES

Chaque soumission doit inclure une présentation de vous-même (ou des membres du groupe), une description de l'exposition proposée, votre démarche de commissariat ainsi qu'un C.V. Nous vous invitons par ailleurs à inclure toute documentation pertinente appuyant votre projet d'exposition.

Veuillez noter que le rôle de commissaire implique une courbe d'apprentissage abrupte et peut être périodiquement très exigeant. Les

commissaires doivent pouvoir dévouer temps et énergie à leur projet d'exposition au cours des mois de janvier, février et mars 2019.

Les commissaires prennent constamment des décisions à caractère artistique. Dans le cadre de votre soumission, nous vous invitons à décrire votre expérience en beaux-arts illustrant votre capacité à prendre des décisions éclairées.



# **2019**GUIDELINES

Art Matters et le festival ont vu l'inclusion d'une variété de supports artistiques, notamment l'installation, la sculpture, la céramique, les arts de la fibre, la gravure, les nouveaux médias,

la performance, la musique, le cinéma, les arts littéraires, etc. Les expositions interdisciplinaires ne sont pas inhabituelles chez Art Matters. Si vous préférez, vous êtes libre de soumettre votre candidature sous une autre appellation telle que « directeur-trice artistique» tout en vous conformant aux règles relatives au rôle de commissaire émises par Art Matters.

Les expositions Art Matters durent généralement deux semaines ou une nuit dans le cadre de Nuit Blanche. Toutefois, les propositions alternatives et les nouvelles approches de commissariat sont les bienvenues. /// Nous souhaitons présenter une série d'expositions aux thèmes et mises en place variés. Par conséquent, nous évitons de sélectionner plusieurs expositions dont le contenu projeté serait trop semblable.

Nous vous rappelons qu'Art Matters est structuré de telle sorte que les propositions des commissaires sont traitées avant la période d'inscription des artistes. Les propositions doivent donc être adaptables à l'éventuelle inscription d'artistes provenant de diverses disciplines et aux expériences variées. Nous vous encourageons à prendre des risques et définir précisément vos objectifs tout en proposant des variantes et une ouverture à la possible intégration de formes artistiques non plastiques ou éphémères telles que les arts de la rue, la performance en direct, la musique, le codage, la poésie, la danse et le théâtre.

Veuillez prendre note que les commissaires sélectionnés/es ne peuvent pas postuler à titre d'artiste ni ne peuvent exposer leurs propres œuvres au sein de leur exposition.

En plus d'être flexibles, nous encourageons les commissaires à faire preuve de réalisme dans leurs propositions, en tenant compte des contraintes d'espace éventuelles, des limitations techniques ou des exigences en matière d'équipement.

Prioriser la diversité, lutter contre l'oppression, le soutien des pairs et la création de lieux sûrs pour une discussion ouverte constituent le mandat d'Art Matters 2019. Notre objectif est que la programmation reflète ce mandat. À ce titre, Art Matters reconnaît et accueille favorablement l'unique contribution que les personnes issues de communautés marginalisées et opprimées peuvent apporter à notre organisation et invite ces gens à poser leur candidature. Dans leur soumission, nous encourageons les candidats/es, en tant qu'individus aux expériences diverses, à décrire l'unique contribution qu'ils/elles apporteraient à Art Matters.

Nous encourageons chaque CANDIDAT/E à s'informer de notre mandat anti-oppression, à réfléchir à leur propre positionnement à titre de commissaire et à se sensibiliser aux thèmes ou narration pouvant être communiqués dans leur travail.



